

4 rue des Granges - 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Compte-rendu du Comité Directeur

LUNDI 8 janvier 2018 à 19h30

La séance est ouverte à 19h40.

Présents: BOUVRESSE Claude, GENOUD Jean Paul, FAGARD Hervé, GENOUD Jean-Paul, GUIGNARD Evelyne, JOACHIM Claudine, LETHIER Michel, LORNET Jean Michel, PEPIN Maxime, TISSERANT Claude, TOLO Marie, TONON Florence, VENDEL Jocelyn, ZUCCARELLO Rita

Excusés: BARBUT Philippe, CHOUTEAU Jacques, LE BARBU Erwan, LIMARE Benjamin (procuration à TONON Florence), MURATI Anne-Cécile, PETIT Rémy, POL BODETTO Cosette (procuration à ZUCCARELLO Rita),

Absents: HAERINGER-CHOLET Anouk, MARRON Monique, THIOLOT Christian

Un mot de bienvenue est adressé par la Présidente aux 2 nouveaux membres élus à l'AG de décembre: Philippe Pescay et Rémy Petit.

Philippe Pescay nous informe que Patrick Cailloz est le nouveau responsable de la commission « randonnée pédestre – randonnée alpine – raquettes » et qu'il s'associe à cette responsabilité.

1. Habilitation des co-encadrants

Afin d'officialiser la demande de la présidente, une habilitation écrite et nominative des co-encadrants est à mettre en place sauf pour les activités à haut risque (canyon, alpinisme, randonnée alpine). Chaque responsable de commission transmet à la présidente la liste des personnes retenues après avoir validé les pré-requis. Cette habilitation est valable pour une année et pour le Caf de Besançon.

Les co-encadrants sont invités à valider le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ainsi que l'UFCA (Unité de Formation Commune aux Activités).

2. Rappel : « frais d'inscription aux sorties collectives » - cf bulletin page 18 n°107

Les arrhes sont demandées à la discrétion du chef de course.

3. Perspectives de l'Ecole d'aventure

Une proposition a été faite en octobre 2017 aux encadrants par la présidente : à raison d'une sortie par activité et par an, 10 sorties à minima pourraient être programmées.

Aujourd'hui, Jean-Michel propose de mener la réflexion pour l'automne 2018, la déclaration à la fédération devant être faite au plus tard fin décembre 2018. Toute déclaration ouvre droit à une subvention.

4. Assemblée générale FFCAM 20 et 21 janvier 2018

Mandat est donné à Michel et Evelyne pour représenter le club et voter à l'AG selon les votes du comité de Besançon :

- Chalet de la Conay à Chatillon en Michaille : prolongation du bail pour une durée de 50 ans
Vote Pour à l'unanimité
- Rachat à la commune de Pralognan en vanoise du chalet F.Faure
Vote Pour à l'unanimité
- Démarches en vue de l'achat de locaux adaptés (Paris ou périphérie) pour le siège FFCAM
Vote Contre = 1 Abstention = 1 Pour = 14
- Part fédérale des licences 2018/2019
L'augmentation est limitée à 0,20 cts pour toutes les catégories.
Vote Contre = 8 Abstention = 2 Pour = 6

5. Pot des nouveaux adhérents

Le 25 janvier à 19h00 au local.

6. Vol des DVA

AXA prend en charge le préjudice sur présentation d'un devis.

7. Poudre et peaux

82 inscrits, dont 11 allemands du DAV de Fribourg. Il y a de la neige. Course d'orientation le samedi.

8. Nouveau bâtiment Cagb – Espace escalade

Le permis de construire a été déposé le 28.12.2017. Les plans sont presque définitifs.

Les demandes de modification du Caf ont été prises en compte. Les travaux débuteraient en septembre/octobre 2018. L'ouverture du bâtiment est prévue pour le mois de septembre 2019.

9. Planning ménage 2018

2 commissions ont été rajoutées : Trail et VDM

10. Topo de Montfaucon

Le budget a été validé à l'AG. Il reste à contacter 2 sponsors. Isabelle est sollicitée pour la traduction de texte (des accès) en allemand. Un comité de relecture est en cours.

Fin de la réunion à 21h.

Date du prochain comité directeur le mardi 13 mars 2018 à 19h00

La Présidente,
Florence Tonon

La secrétaire de séance,
Rita Zuccarello

